

VISIO - Accompagner les agents dans les démarches de mobilité et d'évolution professionnelle

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

Objectifs

Présenter les outils et dispositifs pouvant être mise en place afin de gérer la mobilité contrainte des agents de la structure

Public Visé

DRH et agents de la DRH

Objectifs pédagogiques

Présenter les outils et dispositifs pouvant être mise en place afin de gérer la mobilité contrainte des agents de la structure

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

Chaque jour est séquencé en 4 séquences de 1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.

Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.

Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.

Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire spécialiste des ressources humaines

Pré Requis

Avoir des connaissances en politique RH et notamment dans le cadre de la mobilité professionnelle de niveau débutant ou confirmé

Parcours pédagogique

• Différents types de mobilité et leurs enjeux :

- Mobilité interne et externe
- Mobilité contrainte
- Mobilité dans le cadre des reclassements

• Problématiques statutaires de la mobilité :

- Définition statutaire
- Procédure

• Gestion des mobilités contraintes : réorganisation, suppression de postes :

- Définition
- Gestion du projet
- Mesures d'accompagnement possibles
- Règles pour faire peser l'obligation tout en préservant une liberté de choix

• Gestion des mobilités dans le cadre des reclassements :

- Organisation de la DRH
- Pool d'Affectation Transitoire
- Contrat d'accompagnement
- Stages d'immersion
- Mesures touchant à la politique de recrutement (mise en place de la notion de candidatures prioritaires)

• Analyser le parcours

- Comprendre son environnement de travail
- Analyser ses compétences
- Mieux cerner sa personnalité
- Déterminer ses valeurs et motivations

• Construire un projet

- Définir son projet professionnel
- Fixer ses objectifs
- Chercher les informations nécessaires

• Construire un plan d'action personnalisé

- Évaluer son projet
- Repérer les points forts et les manques
- Rédiger son CV et sa lettre de motivation

La mobilité constitue un enjeu majeur des politiques des ressources humaines

La question de la mobilité est particulièrement présente sur le champ des reclassements et des mobilités contraintes dans le cadre des évolutions d'organisation

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 280.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 180.00



Contactez-nous !

Pascale FLURY-DELABRE
Directrice

Tél. : 0153391417
Mail : pascale.flury-delabre@adiaj.org